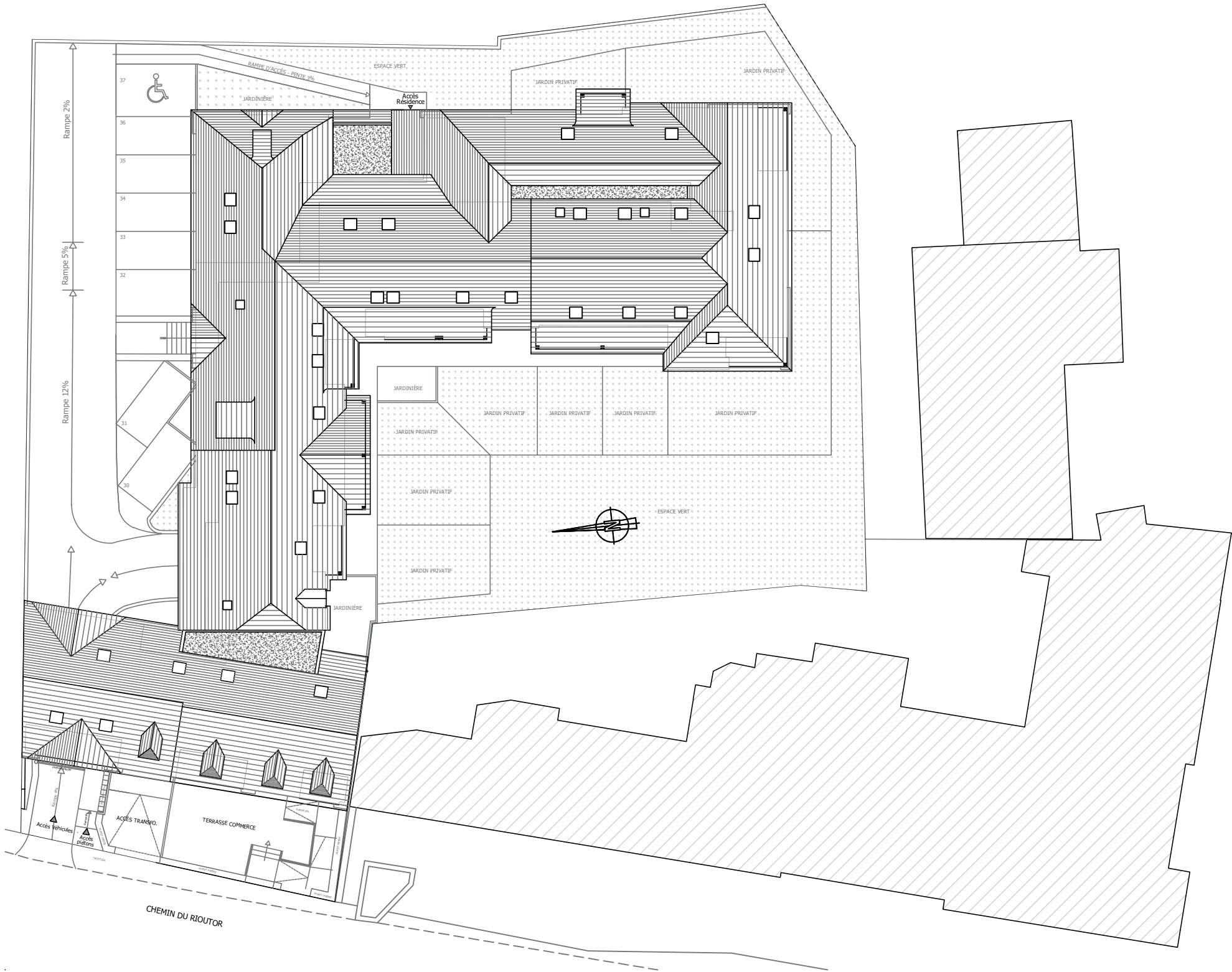




NOTA :
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les cotes, surfaces et équipements. Les retombées, soffites, faux plafonds et équipements sont figurés à titre indicatif